

Pierre-Alain Muet explique sa fonction de député aux CM2 de l'école Joseph-Cornier



■ La classe de CM2 qui participe, cette année, au Parlement des enfants. Photo Wes Le Flem

Une classe de CM2 de l'école Joseph-Cornier participe, cette année, à la 18^e édition du Parlement des enfants.

Une initiative qui permettra à l'une des élèves de l'établissement, Olivia Rivet de remplacer, le 8 juin à l'Assemblée nationale, le député en titre de la 2^e circonscription du Rhône, Pierre-Alain Muet. Lundi matin, ce dernier s'est rendu dans la classe impliquée dans le projet pour répondre aux questions des écoliers. Un débat riche en enseignements au cours duquel les questions se sont succédé

pendant plus d'une heure sur le rôle d'un député et sur le thème adopté cette année « Égalité, filles et garçons ».

De ce cours d'instruction civique, les élèves en ont retenu diverses informations. Victor a découvert que « député » n'est pas un métier mais un mandat. Léonie a appris qu'un député pouvait changer de parti, s'il n'était pas d'accord.

Ryad a constaté que Pierre-Alain Muet avait été élève de l'école Cornier mais, qu'à l'époque, filles et garçons étaient séparés. Tous par contre ont été

consternés par la durée de certaines séances de travail d'un député, pouvant aller de 9 h 30 du matin jusqu'à l'aube du lendemain.

Laura a relevé que malgré les débats houleux et parfois tendus, les élus s'entendent bien. L'aventure se poursuivra en mars.

La classe se rendra pendant trois jours à Paris pour visiter l'Assemblée nationale et assister le soir à une séance de travail des députés. Un voyage rendu possible grâce à l'aide financière de Pierre-Alain Muet lui-même ■